

Demande de carte de déchèterie

Comment utiliser ce formulaire ?

INTERNET ou COURRIER

1. Complétez ce formulaire à l'écran.
2. Enregistrez la version complétée du formulaire.
3. Scannez les différents documents à joindre.
4. Envoyez un email à accueil@pays-clermontois.fr en joignant le formulaire complété et les différents documents scannés.
5. Nous accuserons réception de votre email.
6. Dès que vous en avez l'occasion, passez à la Communauté de communes pour récupérer votre carte.
7. Dans un délai maximum de 24 à 48h, vous pourrez vous rendre à la déchèterie, nos fichiers auront été mis à jour.

Vous pouvez également nous envoyer vos documents par La Poste : Communauté de communes du Clermontois
9 rue Henri Breuil 60600 Clermont.

VENEZ NOUS RENCONTRER

1. Imprimez ce formulaire.
2. Complétez la version imprimée.
3. Munissez-vous des différents documents à joindre.
4. Venez à la Communauté de communes, vous repartirez directement avec votre carte.
5. Dans un délai maximum de 24 à 48h, vous pourrez vous rendre à la déchèterie, nos fichiers auront été mis à jour.

**HORAIRE
DES BUREAUX :**
du lun. au vend.
8h30-12h et
13h30-17h30
17h le vend.

Réservé au service

Carte attribuée n°

Demande de carte pour l'accès à la déchèterie du Clermontois

PARTICULIERS 01/2018



PAYS DU CLERMONTAIS

Communauté de communes du Clermontois
9 rue Henri Breuil • 60600 Clermont
Tél. 03 44 50 85 00 • accueil@pays-clermontois.fr

Mise à jour

Nouvelle demande

Demandeur **MERCI DE TOUT REMPLIR EN MAJUSCULES**

Nom, Prénom 1

Nom, Prénom 2

Nom, Prénom 3

Adresse (Rés., bât., app., étage, n°, voie)

Code postal Commune

Téléphone fixe Téléphone mobile

Adresse email

J'autorise la Communauté de communes à m'envoyer des informations relatives à ses services.

Adoption du règlement de la déchèterie [Consulter le règlement](#)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la déchèterie du Clermontois et en accepte les conditions.

⬆️ **Si vous ne cochez pas cette case, votre formulaire ne pourra pas être validé.**

- Attention :**
- pour accéder à la déchèterie vous devez obligatoirement présenter la carte + une pièce d'identité
 - seuls sont autorisés les véhicules d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes
 - en cas de perte de la carte, une nouvelle pourra vous être attribuée, elle sera facturée 5 €, l'ancienne sera désactivée.

Fait à Clermont , le

Signature

(à signer après obtention de la carte)

Joindre une copie :

- des pièces d'identité de tous les demandeurs ;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

(envois par email, formats acceptés : PDF, JPEG, PNG - 3Mo maxi)

Données personnelles : NOUS RESPECTONS VOTRE VIE PRIVÉE !

- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de communes du Clermontois pour la gestion de l'accès à la déchèterie intercommunale.
- Elles sont conservées tant que l'utilisateur utilise le service et sont destinées à la Communauté de communes.
- Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou bien supprimer en contactant : accueil@pays-clermontois.fr
- Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>
- La Communauté de communes du Clermontois s'engage à ne pas fournir les informations contenues dans ce questionnaire à des tiers.